

Le poisson, un objet de mobilité des « pêcheurs étrangers » vers le lac Toho au Sud-ouest du Bénin

TOGBE Codjo Timothée*

Université d'Abomey-Calavi, Département de Sociologie-Anthropologie, Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Socio-anthropologiques et d'Expertise pour le Développement (LADSED), Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education

***Corresponding Author:** TOGBE Codjo Timothée, Université d'Abomey-Calavi, Département de Sociologie-Anthropologie, Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Socio-anthropologiques et d'Expertise pour le Développement (LADSED), Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education

Abstract: Fish is a natural resource which structures at least the mobility of three categories of actors: fishermen (1), traders of fishery products (2) and consumers of these products (3). This article aims at analyzing the mobility of "foreign fishermen" to the destination of Lake Toho located in the south West of Benin. To achieve this, the qualitative social science research methods were used. Assuming that this mobility of foreign fishermen embeds representations that structure practices harmful not only to fish species but also to Lake Toho, this research work bases its empirical legitimacy on the realization of participatory observation and about twenty semi-structured interviews with actors chosen by means of typical choice. Triangulation and content analysis were used for data analysis and the findings were made intelligible using representation theories and exclusive mastery. The findings reveal that the mobility of "foreign fishermen" encapsulates positive and negative representations in anchoring with fish. These water men travel to catch fish wherever they are found, including Lake Toho. The aboriginal fishermen of Lake Toho can see through this "internal migration" the destruction of their body of water as well as the overexploitation of the fish species found there. They therefore do not digest the presence of foreign fishermen with whom they are forced to exploit the lake, which they consider to be their exclusive property.

Key words: Fish, Mobility, foreign fishermen, Lake Toho, South-West of Benin.

1. INTRODUCTION

Au Sud-ouest du Bénin et plus précisément dans la plupart des Communes des Départements de l'Atlantique et du Mono, la pêche constitue l'activité principale des communautés riveraines de la mer et des lacs. Les pêcheurs qui mènent exclusivement cette activité quittent parfois leur milieu de pêche en quête de poissons sur d'autres plans d'eau quand ils réalisent qu'ils commencent par évoluer dans un « [...] milieu particulièrement incertain » (A. Gonin, 2017, p.1) ou dans un système halieutique qui connaît « [...] des bouleversements notables (T. Oussouby, 2015, p.6). En d'autres termes, ils partent à la recherche des espèces halieutiques ailleurs quand ils constatent que l'activité de pêche ne marche plus de façon satisfaisante là où ils l'exercent habituellement, mieux, lorsqu'ils se retrouvent face à « [...] une crise halieutique [...] » (C. T. Togbé et al, 2017, p.250). Dans ce contexte, la mobilité « [...] se présente comme une réponse irréfutable à l'incertitude » (M. A. Amadi, B. Amadou et S. Bode, 2020, p. 209) quant à la marche de l'activité de pêche. On pourrait donc se demander : Comment l'activité de pêche ou la recherche de poisson structure-t-elle la mobilité des "pêcheurs étrangers" vers le lac Toho au Sud-ouest du Bénin ?

Cet article, en s'intéressant au lac Toho, un espace de cristallisation de la mobilité des pêcheurs des lacs Ahémé et Nokoué, postule que cette mobilité des "pêcheurs étrangers" encastre des représentations qui font qu'elle n'est pas totalement admise dans l'espace d'investigation. En clair, les "pêcheurs étrangers" ne sont pas toujours les bienvenus sur le lac Toho. Et pourtant, ils ont le droit d'y mener leurs activités de pêche en raison de la citoyenneté nationale. Cependant, en mettant en avant l'autochtonie et la citoyenneté locale, les populations riveraines du lac Toho désapprouvent parfois cette mobilité intéressée qu'ils perçoivent comme une menace pour leur bien communautaire. Les entretiens exploratoires révèlent que ce sont les espèces halieutiques du lac Toho qui attirent les

"pêcheurs étrangers". Or, selon les pêcheurs autochtones, les "pêcheurs étrangers" seraient des prédateurs qui risquent de surexploiter leur plan d'eau et de repartir ailleurs.

L'objectif de cette investigation est d'analyser la mobilité des "pêcheurs étrangers" qui repose, avant tout, sur la recherche du poisson. Pour y parvenir, la démarche méthodologique ainsi que les modèles théoriques sollicités ont été présentés avant les résultats et la discussion.

2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET MODELES THEORIQUES

2.1. Démarche Méthodologique

Dans la perspective de comprendre en profondeur l'interaction qui existe entre le poisson et les êtres humains, laquelle interaction structure la mobilité des "pêcheurs étrangers" vers le lac *Toho*, la démarche qualitative de recherche en sciences de l'homme et de la société a été empruntée. En ancrage avec les exigences méthodologiques de cette démarche, l'entretien semi-directif et l'observation participante ont servi de techniques pour la collecte des données empiriques auprès de 20 informateurs retenus au moyen du choix raisonné des principes de saturation et de diversification. L'entretien semi-directif, opérationnalisé à l'aide d'un guide d'entretien comme outil, a permis d'échanger avec les "pêcheurs étrangers", les pêcheurs autochtones, les élus locaux et les mareyeuses. Les différentes discussions faites avec les catégories sociales approchées ont permis de comprendre de l'intérieur les causes de la mobilité des "pêcheurs étrangers", les rationalités locales structurant ladite mobilité, lesquelles rationalités contribuent à l'organisation de leur vivre-ensemble. L'observation participante a contribué à éluder les rapports conflictuels qui existent entre les "pêcheurs étrangers" et les autochtones du lac *Toho*. Elle s'est matérialisée surtout lors de la fête organisée par l'association des "pêcheurs étrangers" à Tohonou-Toto, un village qui borde le lac *Toho* dans l'Arrondissement de Zoungbonou, Commune de Houéyogbé. En effet, nous étions invité à cette fête en qualité de chercheur et cela a permis d'intégrer temporairement le groupe des "pêcheurs étrangers" en vue de vivre du dedans les discours des autochtones conviés à cette manifestation festive. L'entretien semi-directif et l'observation participante opérationnalisés respectivement par un guide d'entretien et une grille d'observation ont facilité la collecte des informations qualitatives analysées à l'aide de la triangulation et de l'analyse de contenu. Les résultats ont été rendus intelligibles grâce aux théories des représentations et de la maîtrise exclusive.

2.2. Modèles Théoriques

La théorie des représentations sociales et celle de la maîtrise exclusive ont servi à l'analyse des résultats obtenus.

La théorie des représentations sociales, selon N. Groult (2010, pp. 439-440) « [...] peut être très utile quand on essaie de décrire et de comprendre les conduites dans différents contextes de l'activité humaine. [...]. Les représentations sociales rendent familier et acceptable ce qui nous est inconnu, par l'intermédiaire de la mémoire, [...] l'image [...] ». B. Gaffié (2005) repris par C. T. Togbé (2014, p.131) définit la représentation sociale comme « [...] un ensemble de connaissances, croyances, schèmes d'appréhension et d'action à propos d'un objet socialement important [...] ». La théorie des représentations sociales « offre un éclairage particulier favorisant une meilleure compréhension des rapports entre la personne, le groupe social et l'environnement ; elle permet de mieux saisir les dynamiques sociales impliquées dans les enjeux environnementaux [...] » (C. Garnier et L. Sauvé, 1999, p.65). La théorie des représentations sociales mobilisée dans la présente recherche trouve sa pertinence dans l'élucidation des images que les populations riveraines du lac *Toho* se font de la mobilité des "pêcheurs étrangers" qui viennent exploiter le plan d'eau dont ils étaient les premiers propriétaires jusqu'à la proclamation de la « souveraineté de l'Etat béninois »¹ après les années 60 sur les ressources naturelles du pays. Elle a également permis de mettre en lumière les représentations que les "pêcheurs étrangers" se font d'eux-mêmes ainsi que les regards qu'ils portent sur les pêcheurs autochtones. La théorie des représentations sociales a aussi facilité la compréhension des interactions entre les espèces halieutiques et les "pêcheurs étrangers".

¹ La proclamation de la souveraineté de l'Etat béninois sur les ressources naturelles du pays a limité l'exercice des pouvoirs locaux/endogènes sur certaines ressources dont le lac *Toho*. En clair, dans la gouvernance du lac *Toho*, l'Etat est le premier acteur et les populations locales via la gouvernance du pouvoir endogène se situent en deuxième position.

La théorie de la maîtrise exclusive renvoie à « [...] l'exercice d'un droit de propriété fonctionnelle, emportant droits d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion des tiers [...] » (E. Le Roy, K. Alain et B. Alain, 1996, p.75). Cette théorie, appliquée à la présente recherche, a permis de comprendre les rationalités des populations riveraines du lac *Toho*. Elle a surtout contribué à analyser les tentatives des autochtones à exclure les "pêcheurs étrangers" qui accèdent au lac *Toho*. Du moment où la théorie de la maîtrise exclusive donne sens à la légitimité des actions des autochtones envers les "pêcheurs étrangers", elle convient donc pour ce travail de recherche et complète la théorie des représentations sociales.

3. RESULTATS

3.1. Profil sociologique des pêcheurs migrants à destination du lac Toho

Les pêcheurs qui quittent les lacs *Ahémé* et *Nokoué* pour mener l'activité de pêche sur le lac *Toho* sont respectivement des Communes de Bopa et de Comé (Département du Mono), et des Communes des Aguégoués et de Sô-Ava (Département de l'Atlantique). Il s'agit des Pédah, des Sawxé et des Toffins dénommés les "hommes de l'eau" (G.E. Bourgoignie, 1974). Ces pêcheurs sont des professionnels de la pêche. Ils bougent souvent avec leurs épouses pour s'installer au sein des communautés riveraines du lac *Toho*. Les pêcheurs célibataires y viennent également. On les retrouve dans les villages de Kpinnou (Commune d'Athiémé, Arrondissement de Kpinnou), de Tohonou-Toto (Commune de Houéyogbé, Arrondissement de Zoungbonou), de Logbo et de Douimè (Commune de Lokossa, Arrondissement de Houin). La figure 1 reprend schématiquement la structure globale de leur mouvement migratoire.

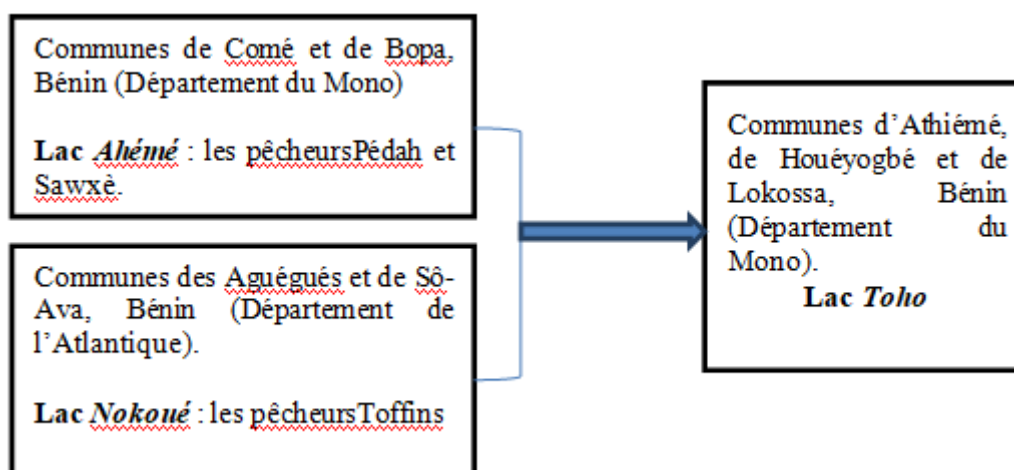


Figure1. Origines des pêcheurs étrangers migrant vers le lac Toho

Source : travaux de terrain, 2014-2020.

La figure 1 montre que les pêcheurs en mobilité vers le lac *Toho* sont de la République du Bénin. Il s'agit donc d'une mobilité effectuée à l'intérieur du pays, une migration interne sous-tendue par des causes précises.

3.2. Causes de la mobilité des pêcheurs étrangers vers le lac Toho

Les données collectées auprès des différents acteurs entretenus montrent que plusieurs causes sous-tendent la mobilité des pêcheurs étrangers vers le lac *Toho*. Cet article expose quelques causes de cette mobilité en milieu de pêche.

3.2.1. Détérioration des lacs *Ahémé* et *Nokoué*

Les lacs *Ahémé* et *Nokoué* en République du Bénin sont exploités par plusieurs pêcheurs. Ces plans d'eaux, renfermaient par le passé d'abondantes ressources halieutiques ; ce qui favorisait des pêches fructueuses. En raison de la pression démographique et des actions anthropiques, ces plans d'eaux ont progressivement connu une détérioration dont la première conséquence écologiquement observable est, selon J.-P. Agbogba (2001), la crise de production halieutique des acteurs sociaux ou simplement « [...] une crise halieutique [...] » (C. T. Togbé et al., 2017, p.250). Les travaux de recherche de ces deux chercheurs confirment cette dégradation du lac *Ahémé*. La déclaration suivante est illustrative à ce propos lorsqu'il est écrit :

Aujourd'hui, le lac subit une dégradation continue caractérisée notamment par son ensablement, la raréfaction des prises, et la disparition de certaines espèces de poisson liée à l'anomie qui s'est instaurée dans le domaine. Une opinion sociale très répandue veut que ces malaises qui privent les populations riveraines de ressources halieutiques suffisantes et menacent la santé du lac qui cristallise en partie l'économie locale, soient dues à l'abandon [des] cérémonies. (C. T. Togbé, 2017, p.7).

Il résulte de cette citation que la détérioration du lac *Ahémé* est à la base de la mobilité des pêcheurs qui y exercent leur métier de pêche vers le lac *Toho*. De façon plus précise, c'est surtout la raréfaction des prises et la disparition de certaines espèces de poisson dues à cette dégradation des plans d'eaux qui expliquent le mieux la mobilité des pêcheurs vers le lac *Toho*. Dans une perspective durkheimienne, on pourrait dire que la dégradation des lacs *Ahémé* et *Nokoué* est une cause immédiate et la raréfaction des prises ou que la disparition de certaines espèces halieutiques constitue une cause profonde de la mobilité des pêcheurs de ces plans d'eaux.

3.2.2. Recherche d'un bien-être social

La satisfaction des besoins vitaux poussent certains pêcheurs du lac *Ahémé* et du lac *Nokoué* à se rendre sur le lac *Toho* pour exercer leur métier de pêche. La plupart des "pêcheurs étrangers" interrogés ont martelé que la pêche et la vente des poissons permettent aux hommes de se marier, de payer la dot, de nourrir le foyer, de se soigner en cas de maladie, de scolariser les enfants, etc. Les acteurs approchés ont donc une perception anthropocentrique (C. T. Togbé, 2014) de l'activité de pêche et surtout du poisson. Les propos d'un interlocuteur corroborent cette analyse quand il mentionne ce qui suit :

Je ne peux pas vivre sans le poisson. C'est grâce à la pêche du poisson que je mange. C'est avec cette activité que je suis le chef de mon ménage. J'ai construit ma maison à Bopa grâce à la pêche. C'est avec le poisson que je paie la scolarité de mes enfants. Je dois une bonne partie de ma vie aux poissons que je pêche. C'est ce qui d'ailleurs m'a amené sur le lac *Toho*. (Pêcheur étranger, village de Tohonou-Toto, 2020).

Selon ce verbatim, le bien-être des pêcheurs dépend des poissons qu'ils pêchent. Cette dépendance fait que les pêcheurs bougent d'un milieu de pêche à un autre lorsqu'ils sentent que ce bien-être commence par devenir incertain en raison du manque de poissons. C'est justement dans la recherche de la satisfaction de cette incertitude que les "pêcheurs étrangers" migrent vers le lac *Toho* dans l'espoir de garantir ce bien-être. J. Alladatin (2007, p.vii), abondant dans ce sens, a montré à travers ses études qu'il existe un rapport d'interdépendance entre la recherche du mieux-être et la migration des pêcheurs au Sud-ouest du Bénin.

3.2.3. Diversification quasi impossible de l'activité de pêche

Les pêcheurs qui font la centralité de cette recherche (pêcheurs en mobilité) ont en héritage la pêche. Ils sont des professionnels de pêche en ce sens qu'ils ont été socialisés dans cette activité. Dans ce contexte, ils éprouvent de difficultés à changer de métier. Le gouvernement du Bénin, via sa politique de diversification de l'agriculture, a tenté de diversifier l'activité de pêche. Mais, l'implémentation de cette politique dans les communautés qui mènent les activités de pêche sur le lac *Ahémé* n'a pas été concluante. Les pêcheurs qui ont été formés pour faire l'élevage ou la pisciculture ne sont pas parvenus à les pratiquer malgré les moyens mis à leur disposition. C'est dire qu'il leur est difficile de diversifier la pêche en ce sens qu'ils sont dans une « [...] dépendance quasi-totale de la pêche [...] » (J. Alladatin, 2007, p. vii). En conséquence, ils migrent vers d'autres plans d'eaux pour faire la pêche lorsqu'ils éprouvent de difficultés à trouver du poisson. L'existence du poisson détermine donc le point d'atterrissage des pêcheurs.

3.2.4. Existence de poissons dans le lac Toho

Le lac *Toho*, situé à 20 km environ du lac *Ahémé* et à environ 100 km du lac *Nokoué*, est relativement préservé selon les informations collectées auprès des acteurs interrogés et les observations faites. Ce lac est bordé par des frayères qui servent de lieux de refuge et de reproduction aux espèces halieutiques (C.T.Togbé, 2014). En dehors de son écosystème favorable à la reproduction des poissons, les populations riveraines s'appliquent à respecter les interdits du pouvoir endogène dans leur rapport à ce bien ; ce qui fait que le lac subit relativement moins d'actions anthropiques dégradantes. Par exemple, la pêche est interdite sur le lac *Toho* tous les vendredis. Cette norme

endogène est strictement respectée par tous les pêcheurs. L'écosystème du lac *Toho* et la relative régulation de la pêche font que ce plan d'eau n'est pas pauvre en ressources halieutiques ; ce qui attire les "pêcheurs étrangers". Les propos d'un informateur confirment cette idée :

J'ai quitté le lac *Ahémé* pour venir faire la pêche sur le lac *Toho*. Sans vous mentir, notre lac est plus grand que le lac *Toho*. Mais, le lac *Toho* est plus riche en poisson que notre lac. Il n'y a plus suffisamment de poissons dans le lac *Ahémé*. C'est pourquoi moi je suis venu faire mes activités de pêche sur le lac *Toho*. Je m'en sors ici. (Pêcheur étranger, Houin, 2020).

Selon les déclarations de ce "pêcheur étranger", le lac *Toho* comporte de poissons. C'est d'ailleurs ce qui a motivé sa mobilité.

Les différentes causes mises en avant que sont la détérioration des lacs *Ahémé* et *Nokoué*, la recherche du bien-être social, la diversification quasi impossible de l'activité de pêche, et l'existence de poissons dans le lac *Toho* concourent à expliquer la mobilité des "pêcheurs étrangers" vers le lac *Toho*. Mais, cette mobilité structure des représentations spécifiques contradictoires.

4. LA MOBILITE DES PECHEURS ETRANGERS EN QUETE DE POISSON COMME SOURCE DE REPRESENTATIONS

Dans la recherche du poisson, la migration des "pêcheurs étrangers" comme stratégie encapsule des représentations positives et négatives.

4.1. Représentations Positives De La Mobilité

4.1.1. Mobilité pour la recherche du poisson : une solution à la souffrance des "pêcheurs étrangers"

Les "pêcheurs étrangers", notamment ceux venus du lac *Ahémé*, estiment que leur mobilité est une réponse à la souffrance qu'ils endurent sur leur plan d'eau. En clair, ils n'arrivaient plus à satisfaire convenablement à leurs besoins vitaux en raison du manque de poisson. Ils sont donc heureux que le poisson soit l'objet de leur mobilité. Quelques "pêcheurs étrangers" pris en entretien collectif reconnaissent que leur mobilité pour le lac *Toho* constitue une véritable solution à leur souffrance lorsqu'ils déclarent :

Nous avons du lac Chez nous. Il y a un plan d'eau chez nous aussi. Mais, lorsque tu apprends qu'il existe un plan d'eau ailleurs où les gens trouvent un peu du poisson tu peux te déplacer. Chez nous à Akodéha, l'eau ne donne plus tellement du poisson. Nous ne trouvons plus de poissons chez nous. En raison du manque de poisson dans le lac *Ahémé*, nous qui sommes pêcheurs nous souffrons[...]. Comme nous sommes dans la souffrance en raison du manque de poisson dans le lac *Ahémé*, nos amis qui sont ici autour du lac *Toho* nous ont demandé de venir car ce lac donne un peu de poissons. Lorsque nous sommes arrivés ici, les autochtones nous ont bien reçus. Ils nous ont donné de parcelles pour notre installation. Lorsque nous sommes venus ici, nous avons constaté qu'il y a plus de poissons ici que chez nous. C'est ce qui a fait que nous sommes encore ici auprès des nôtres. (Pêcheurs étrangers, Village de Tohonou-Toto, 2020).

Les propos de ces informateurs montrent que la mobilité est une solution à leur souffrance. En ce sens, elle est positive car elle leur permet de sortir de leur souffrance, du moins, de la cause profonde qui a causé leur départ du lac *Ahémé*.

4.1.2. Mobilité pour la recherche du poisson, un phénomène constructeur de solidarité entre "pêcheurs étrangers"

Le départ de leurs milieux de provenance pour s'installer aux abords du lac *Toho* en vue de la pêche dans ce nouvel espace lacustre constitue aux yeux des "pêcheurs étrangers" une opportunité à saisir pour construire la solidarité. Pour ce faire, ils ont réussi à créer une association dénommée « *MIAHONONVI* », c'est-à-dire « faisons la fraternité, soyons soudés et mobilisés ». La photo 1 confirme l'existence de cette association.



Photo1. Existence de l'association des "pêcheurs étrangers".

Source : cliché Togbé, 2013, Village Tohonou-Toto.

La photo 1 constitue une preuve tangible marquant l'existence de l'association des "pêcheurs étrangers" venus du lac *Ahémé* pour mener leurs activités de pêche sur le lac *Toho*. La photo invite également à la solidarité autour du poisson comme le montre le dessin du poisson dans l'angle droit en haut de la banderole. Cette association qui a connu une fête de réjouissance a été lancée le 14 août 2013. Tous les pêcheurs venus du lac *Ahémé* ont été conviés à cette fête. Le but de l'association est de montrer aux autochtones que les "pêcheurs étrangers" sont solidaires et peuvent s'assister mutuellement en cas de difficultés financières, de décès, de maladies, etc. 33 membres constituent cette association. A la fête du lancement de l'association, seulement le Chef du Village et ses Conseillers étaient présents. Les autres membres de la communauté riveraine ne s'y sont pas mêlés. Cet auto-isolement montre dans une certaine mesure que les autochtones ont des représentations négatives sur la mobilité des "pêcheurs étrangers".

4.2. Représentations négatives de la mobilité des "pêcheurs étrangers"

4.2.1. Mobilité en quête de poissons : un phénomène destructeur du lac Toho

Les pêcheurs autochtones du lac *Toho* voient dans la "migration interne"² des "pêcheurs étrangers" la destruction de leur plan d'eau ainsi que la surexploitation des espèces halieutiques qu'il renferme. Dans ce sens, ils ne digèrent pas l'installation des "pêcheurs étrangers" avec lesquels ils sont contraints d'exploiter le lac *Toho*. En insistant sur le caractère destructif de la mobilité des "pêcheurs étrangers" qui sont à la recherche du poisson, un pêcheur autochtone déclare ce qui suit :

Les "pêcheurs étrangers" veulent détruire le lac avec leur association. Certains vont à la pêche 4 à 5 fois par jour, 5 ou 6 fois par jour. Les "pêcheurs étrangers" venus de Bopa, vont sur le lac 5 à 6 fois par jour. Ils ne peuvent pas venir détruire ce qui nous appartient. Si tu viens dans un village, tu dois respecter ce qu'on te dit. Actuellement, ce sont les "pêcheurs étrangers" qui s'imposent à nous. Ils sont venus de Bopa et de PédahOuèdèmè. Ils sont pleins ici. Ils ne nous respectent pas. Si les autorités de l'Etat interviennent maintenant, nous pourrions avoir un peu la paix et le lac *Toho* aussi va se reposer. Les étrangers sont venus pour chercher de l'argent. Ils vont à la pêche 5 à 6 fois par jour ; ce qui leur permet de réaliser des choses dans leur village d'origine. Mais, les étrangers sont venus pour détruire le lac. Nous devons refuser cela. Ils ont détruits leur lac *Ahémé* et ils se sont rabattus sur notre lac pour également le détruire. Si nous ne durcissons pas les tons ici, ils allaient utiliser tous les engins prohibés ici. La dernière fois, un pêcheur est venu avec un filet qu'on utilise sur la mer pour arrêter les fretins. Si on n'avait pas refusé, il allait l'utiliser sur le lac. (Pêcheur autochtone, 2020).

Les propos de cet interlocuteur prouvent qu'il ne digère pas la présence des "pêcheurs étrangers" sur le lac *Toho*. D'ailleurs, il n'a pas hésité à mentionner qu'ils ont créé leur association pour détruire le lac. Les attitudes des autochtones à l'endroit des "pêcheurs étrangers" le jour du lancement de leur association confirment cette observation. Les photos 2, 3 et 4 sont illustratives à cet égard.

² Ce concept signifie ici la mobilité des hommes à l'intérieur d'un même pays, voire un même département.



La photo 2 montre les "pêcheurs étrangers" habillés en uniforme. En position debout, ils présentent leur association au Chef du village et ses conseillers assis en face d'eux. Sur leurs visages se lisent la crispation, la tristesse et la négociation en vue de l'acceptation de leur association par le Conseil du Village ainsi que les populations riveraines autochtones.

NB : Photo prise sur l'autorisation des participants. Nous avons également obtenu l'accord verbal de l'utiliser dans cette recherche.

Photo2. présentation de l'association des pêcheurs étrangers au CV et ses Conseillers.

Source : cliché Togbé, 2013, Village Tohonou.

La présentation de l'association des "pêcheurs étrangers" au Conseil du Village de Tohonou-Toto a permis au Chef dudit village de préciser aux membres de l'association par le truchement de leurs dirigeants les principes fondamentaux du vivre-ensemble. La photo 3 est symbolique à cet effet.



Sur la photo 3, le Chef du village, habillé en chemise, manche courte et de couleur bleue, rappelle avec un regard menaçant aux responsables de l'association des "pêcheurs étrangers" les règles d'accès au lac *Toho* et les pratiques qui peuvent favoriser le vivre-ensemble.

NB : Photo prise sur l'autorisation des participants. Nous avons également obtenu l'accord verbal de l'utiliser dans cette recherche.

Photo3. Rappel des règles d'accès au lac Toho par le Chef Village aux responsables de l'association des pêcheurs étrangers

Source : cliché Togbé, 2013, Village Tohonou.

Abondant dans le même sens que le Chef du Village, un propriétaire terrien a fait observer aux "pêcheurs étrangers" les pratiques déviantes qu'ils développent non seulement sur le lac mais également envers les autochtones. C'est ce que traduit la photo 4 prise sur l'autorisation des participants et exploitée suivant l'accord verbal.



Photo4. Image traduisant une situation mise en garde d'un des propriétaires terriens à l'endroit des responsables de l'association des "pêcheurs étrangers".

Source : cliché Togbé, 2013, Village Tohonou.

Les autochtones ne se sont pas contentés de mettre en avant le fait que la mobilité des "pêcheurs étrangers" participe à la destruction du lac *Toho*. Ils ont également montré que cette mobilité les tue.

4.2.2. *Mobilité pour le poisson, un phénomène nuisible aux autochtones du lac Toho*

Les pêcheurs autochtones du lac *Toho* perçoivent la mobilité des "pêcheurs étrangers" comme un phénomène qui les tue. C'est ce que traduisent les discours d'un membre du conseil élu du Village de Tohonou-Toto lorsqu'il déclare :

Ce sont eux qui nous gèrent maintenant en raison de notre souffrance, de notre pauvreté. Ils ont trouvé la richesse ici. Si tu vas chez eux, ils construisent de belles maisons en dur. Si tu cherches ton argent maintenant c'est l'enterrement que tu feras avec ça. Ils nous arrachent nos femmes et partent avec elles. Ils disent qu'ils sont Béninois et qu'un Béninois ne renvoie pas un Béninois. Ils ont amené cette loi ici. Ce sont les "pêcheurs étrangers" qui disent qu'un enfant du Bénin ne renvoie pas un autre enfant du Bénin. Un "pêcheur étranger" a failli tuer l'enfant de mon frère la dernière fois. Or, lorsque ce dernier est arrivé ici, c'est mon frère qui lui a fourni les filets. Mon frère est allé lui dire qu'il entend son nom partout où il fait la consultation du *Fâ* et il a accepté. Il a réclamé l'huile rouge et d'autres choses et il a délivré l'enfant de la mort. Pourquoi nous devons garder des étrangers de ce genre chez nous ... rire... rire...rire ? S'ils ne trouvent pas l'eau ils ne sont pas à l'aise. Ils ont tué la plupart des autochtones. Cyprien est mort, Michel est mort, Doké est mort, les propriétaires terriens qui donnent de parcelles aux "pêcheurs étrangers" sont tous morts. Ce sont eux qui sont actuellement propriétaires des maisons. C'est un seul autochtone qui est actuellement propriétaire terrien en plus de Kévi. Ils restent seulement deux propriétaires terriens là actuellement. Nous régressons ou nous progressons lorsque les nôtres meurent de la sorte. (Chef du Village, Tohonou-Toto, 2020).

Selon les déclarations de cet élu local, la mobilité, en dehors du fait qu'elle contribue à la surexploitation des espèces halieutiques, enrichie les "pêcheurs étrangers" et appauvrit les autochtones qui plongent progressivement dans la souffrance. Cette mobilité, en enrichissant les "pêcheurs étrangers", leur donne les possibilités matérielle et économique d'arracher les femmes aux autochtones, bouleversant ainsi l'ordre local établi qui interdit de faire des avances à une femme mariée. La mobilité, au lieu de viser seulement le poisson, amène désormais les "pêcheurs étrangers" à dicter leurs lois aux autochtones ; ce que ces derniers jugent inadmissible.

5. DISCUSSION

Les résultats obtenus dans le cadre de la présente recherche confirment que le poisson structure véritablement la mobilité des pêcheurs des lacs *Ahémé* et *Nokoué* (pêcheurs étrangers) vers le lac *Toho*. Cette mobilité, provoquée par la détérioration des lacs *Ahémé* et *Nokoué* occasionnant la crise halieutique, la recherche d'un bien-être social, la diversification quasi impossible de l'activité de pêche, l'existence de poissons dans le lac *Toho*, est alimentée par des représentations contradictoires. En clair, les perceptions que les "pêcheurs étrangers" ont de leur mobilité ne s'articulent pas avec celles qu'en ont les autochtones. Pour les "pêcheurs étrangers", leur mobilité est une réponse effective à la crise halieutique qu'ils vivent sur les plans d'eaux auxquels ils appartiennent (lacs *Ahémé* et *Nokoué*). Ils vivent leur mobilité comme une solution à leur souffrance, un phénomène social qui favorise le bien-être social. Cette lecture des migrants est partagée par J. Alladatin (2007, p.vii) quand il met en avant dans ses investigations en milieu de pêche maritime artisanale que la recherche du mieux-être explique la migration des pêcheurs. La migration permettrait donc aux pêcheurs d'améliorer leurs conditions de vie, laquelle amélioration passe en partie par la réduction de la pauvreté économique et/ou matérielle. Il est une évidence que « pour savoir si la migration soulage ou non la pauvreté, il est indispensable de suivre les trajectoires économiques migratoires » (C. Manski, 1993) des pêcheurs-migrants. Mais, en articulation avec les données empiriques collectées auprès des acteurs interrogés ainsi qu'avec les observations faites, nous pouvons dire que la migration des "pêcheurs étrangers" concernés par cette recherche a contribué à l'amélioration de leur niveau de vie. Dans ce contexte, ils nourrissent des représentations positives de leur mobilité. Ils perçoivent donc la mobilité comme un phénomène social libérateur de la souffrance et constructeur de la solidarité entre des acteurs qui se réclament de la même identité (pêcheurs étrangers appartenant aux mêmes groupes sociolinguistiques).

Contrairement aux représentations positives des pêcheurs étrangers, les autochtones voient leur mobilité comme un phénomène qui détruit leur bien communautaire et les tue. La théorie des représentations sociales mise en avant par N. Groult (2010) a donc permis de décrire et de comprendre les logiques des "pêcheurs étrangers" de la mobilité face aux rationalités des pêcheurs autochtones du lac *Toho*. La théorie des représentations « offre un éclairage particulier favorisant une meilleure compréhension des rapports entre la personne, le groupe social et l'environnement ; elle permet de mieux saisir les dynamiques sociales impliquées dans les enjeux environnementaux [...] » (C. Garnier et L. Sauvé, 1999, p.65). En ancrage avec cette possibilité de la théorie, les dynamiques qui structurent l'accès des "pêcheurs étrangers" au lac *Toho* ont été analysées. Les pêcheurs autochtones ne digèrent pas totalement l'accès des "pêcheurs étrangers" au lac *Toho* en raison de leurs pratiques de pêche. Ces professionnels de pêche venus des lacs *Ahémé* et *Nokoué* déploient des pratiques de pêche nuisibles aux ressources halieutiques du lac *Toho*. Leur fréquence de pêche dépasse souvent largement celle des pêcheurs autochtones. Ils vont à la pêche 4 à 6 fois par jours ; une fréquence que les autochtones ne tolèrent pas. En dehors de cette pression due au temps de pêche, les "pêcheurs étrangers" utilisent parfois des engins prohibés qui ne sont pas de nature à préserver les espèces halieutiques. Dans ce contexte, les populations riveraines jouissant d'un droit d'appartenance au lac *Toho* brûlent parfois d'envie de renvoyer les "pêcheurs étrangers" ; mettant en exergue leur droit d'autochtonie. Cette envie difficilement réalisable par les autochtones trouve sa légitimité sociale dans l'exercice de leur droit d'exclusion en matière de gestion de cette ressource sur laquelle ils proclament leur droit de propriété. Cette volonté latente de renvoyer les "pêcheurs étrangers" s'inscrit dans la théorie de la maîtrise exclusive dans laquelle est enchâssé « [...] l'exercice d'un droit de propriété fonctionnelle, emportant droits d'accès, d'extraction, de gestion et d'exclusion des tiers [...] » (E. Le Roy, K. Alain et B. Alain, 1996, p.75). L'exercice de ce droit de propriété exclusive est remis en cause par la mobilité des "pêcheurs étrangers" qui sont protégés par l'Etat qui leur garantit la citoyenneté nationale ; une citoyenneté qui donne le droit aux pêcheurs béninois d'accéder à tous les plans d'eau du Bénin pour mener leurs activités de pêche.

6. CONCLUSION

Les pêcheurs, en quête de poissons, migrent de leurs espaces originels de pêche pour explorer d'autres lieux plus propices à leur métier. Cette mobilité, provoquée par la raréfaction des poissons, la recherche du bien-être social, la non-diversification de la pêche, etc. est différemment perçue par les acteurs interrogés.

Dans le cadre de la présente recherche, les "pêcheurs étrangers" ayant migré pour mener leurs activités sur le lac *Toho* voient leur mobilité comme une réponse à la crise halieutique, une solution à leur souffrance, une opportunité de construction et de renforcement de la solidarité entre pêcheurs migrants partageant les mêmes groupes sociolinguistiques.

Contrairement à ces représentations positives, les pêcheurs autochtones du lac *Toho* trouvent que la mobilité des "pêcheurs étrangers" détruit leur patrimoine halieutique et les tue. Ces représentations négatives de la mobilité amène parfois les pêcheurs autochtones à tenter d'exclure les "pêcheurs étrangers" de leur plan d'eau. Cependant, ils n'y parviennent pas en raison de la citoyenneté nationale qui autorise les pêcheurs à exercer leur métier sur tous les plans d'eaux en République Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Agbogba Jean Placide, 2001, *Acteurs sociaux en situation de crise de production halieutique : Cas des pêcheurs du Lac Ahémé*, Cotonou, UAC.
- [2] Alladatin Judicaël, 2007, *Pauvreté, recherche d'un mieux-être et migration : cas des communautés de marins artisans pêcheurs au Sud-ouest du Bénin*, Cotonou, UAC.
- [3] Amadi Maman Abass, AmadouBoureima, BodeSambo, 2020, « Problématiques de mobilité pastorale et mécanismes de sécurisation des systèmes pastoraux dans l'est de la région de Dosso au Niger », *Actes du Colloque sur le thème « Objectifs du Développement Durable et réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne : bilans et perspectives »*, Tome 1, Edition LaSoAA, pp. 208-219.
- [4] Bourgoignie Georges Edouard, 1974, *Les hommes de l'eau : ethnoécologie du Dahomey lacustre*, Paris, Editions Universitaires.
- [5] Garnier Catherine et Sauvé Lucie, 1999, « Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement - Conditions pour un design de recherche », *Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions*, 1, pp. 65-77.

- [6] Gonin Alexis, 2017, « "La terre est finie !" Quel avenir pour le pastoralisme en Afrique de l'Ouest ? » Métropolitiques, 18 septembre 2017. URL: <http://www.metropolitiques.eu/La-terre-est-finie-Quelavenir.html>.
- [7] Groult Noëlle, 2010, *L'évaluation en classe de FLE : les représentations sociales qu'en ont certains professeurs au Mexique*, <http://www.linguistiquefrancaise.org> ou <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010041> , 439-449.
- [8] Le Roy Etienne, 1996, « La théorie des maîtrises foncières ». In : Le Roy Etienne., Karsenty Alain et Bertrand Alain : *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Paris, Karthala : pp. 59-76.
- [9] Manski Charles, 1993, « Identification of Exogenous Social Effects: The Reflection Problem », *Review of Economic Studies*, LX: pp. 531-542.
- [10] TogbéCodjo Timothée, 2014, *Conflits entre acteurs dans la gouvernance des lacs Toho et Ahémé au Sud-ouest du Bénin*, Thèse de doctorat, Bénin, Université d'Abomey-Calavi.
- [11] TogbéCodjo Timothée, DikpoTélesphoreToliton, YedjiNarcisse Martial, Imorou Abou-Bakari, 2017, « Cérémonies de "Totutu" : un mode de gouvernance religieuse réactivée en contexte de crise halieutique sur le lac Toho au Bénin », *Revue scientifique MIRD*, Volume 8, Numéro 12, pp. 250-259.
- [12] Tossou Tata Jean, 2012, *Les déterminants socioéconomiques de la migration des pêcheurs Xwela du lac Ahémé*, Mémoire de DEA, Cotonou, UAC.
- [13] Touré Oussouby, 2015, *Rapport de capitalisation des modèles de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest*.

AUTHOR'S BIOGRAPHY



Monsieur Codjo Timothée TOGBE, a fait un Master en Etudes de Développement à l'Institut des Hautes Etudes Internationales et de Développement (IHEID) à Genève en Suisse. Il détient également un Doctorat unique en socio-anthropologie de développement obtenu à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin. Enseignant-chercheur et Maître-assistant des Universités (CAMES), il s'investit dans le champ disciplinaire de la socio-anthropologie de la gouvernance des ressources naturelles.

Citation: TOGBE Codjo Timothée. "Le poisson, un objet de mobilité des « pêcheurs étrangers » vers le lac Toho au Sud-ouest du Bénin" *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE)*, vol 8, no. 5, 2021, pp. 25-34. doi: <https://doi.org/10.20431/2349-0381.0805004>.

Copyright: © 2021 Authors. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.